



Rectorat
Service
académique d'information
et d'orientation

Affaire suivie par Caroline Parent

Téléphone
01 57 02 68 06
Fax
01 57 02 68 18
Mél

caroline.parent@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 CRETEIL CEDEX
Web : www.ac-creteil.fr/saio/

Créteil, 15 mars 2007

Le recteur
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs des établissements publics,
Mesdames et Messieurs les chefs des établissements privés sous contrat,
Mesdames et Messieurs les chefs des établissements relevant du ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales
Mesdames et Messieurs les directeurs de centre d'information et d'orientation
pour attribution

Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale de :

- Seine-et-Marne
- Seine-Saint-Denis
- Val-de-Marne

pour information

Circulaire numéro 2007-047

Objet : Préparation des procédures d'affectation PAM post-3^e et post-BEP de mai/juin 2007 : présentation des applications

Je vous rappelle que les circulaires académiques et documents relatifs à l'affectation des élèves en 2^{nde} générale et technologique, 2^{nde} spécifique, 2^{nde} professionnelle, 1^{re} année de CAP, 1^{re} année de bac professionnel expérimental en 3 ans, 1^{re} d'adaptation, 1^{re} professionnelle et 1^{re} BMA, seront disponibles sur le site :

<http://www.ac-creteil.fr/saio/doc-saio.htm>.

Et <http://cecoia.ac-creteil.fr>

(partie « Affectation des élèves– PAM »)

Ces circulaires prévoient une présentation, destinée aux chefs d'établissement et aux personnes chargées de la saisie, des logiciels d'affectation post-3^e, post-BEP/CAP et de saisie des notes sur Océan (diplôme national du brevet).

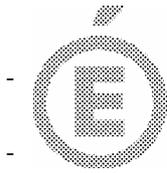
Quatre réunions se tiendront selon les modalités fixées en annexe.

Tous les participants à ces réunions, devront s'inscrire sur le site :

<http://cecoia.ac-creteil.fr>

(partie « Affectation des élèves– PAM »)





2

Pour accéder aux inscriptions :

- les établissements publics, s'identifieront avec l'adresse et le mot de passe de leur courrier électronique,
- les établissements privés et agricoles, s'identifieront avec leur numéro d'établissement (UAI) et le mot de passe de leur courrier électronique institutionnel.

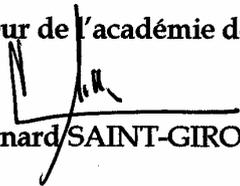
Pour suivre le déroulement de la présentation, chaque participant devra se munir des différents guides à télécharger à partir du lundi 23 avril 2007 sur le site

<http://cecoia.ac-creteil.fr>

(partie « Affectation des élèves– PAM »)

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Recteur de l'académie de Créteil



Bernard SAINT-GIRONS



ANNEXE

CALENDRIER DES RÉUNIONS D'INFORMATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROCÉDURES D'AFFECTATION POST-3^E ET POST-BEP/CAP

POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SEINE-ET-MARNE

NORD :

LE MARDI 24 AVRIL 2007
de 09h00 à 12h00
Lycée Martin Luther King
21 avenue du général de Gaulle
77600 BUSSY SAINT GEORGES

SUD :

LE MARDI 24 AVRIL 2007
de 14h00 à 17h00
Lycée de la Mare Carrée
Rue du lycée
77552 MOISSY CRAMAYEL

POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SEINE-SAINT-DENIS

LE MERCREDI 25 AVRIL 2007
de 9h00 à 12h00
IUFM
45 avenue Jean Zay
93190 LIVRY GARGAN

POUR LES ÉTABLISSEMENTS DU VAL-DE-MARNE

LE LUNDI 23 AVRIL 2007
de 14h00 à 17h00
UFR Economie Gestion Paris 12
Mail des Mèches
Amphi 101
Rue Poète et Sellier
94010 CRETEIL